

<https://enseignants.se-unsa.org/Conditions-de-travail-la-singularite-des-DROM-COM>



Conditions de travail : la singularité des DROM-COM

- Qualité de vie au travail -

Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En 2023, 74 % des répondants au Baromètre de l'Unsa Éducation estimaient que leurs conditions de travail n'étaient pas satisfaisantes. 90 % des personnels interrogés déclaraient même qu'elles s'étaient dégradées dans la dernière année.

C'est un fait aujourd'hui : les conditions de travail sont une préoccupation majeure des personnels.

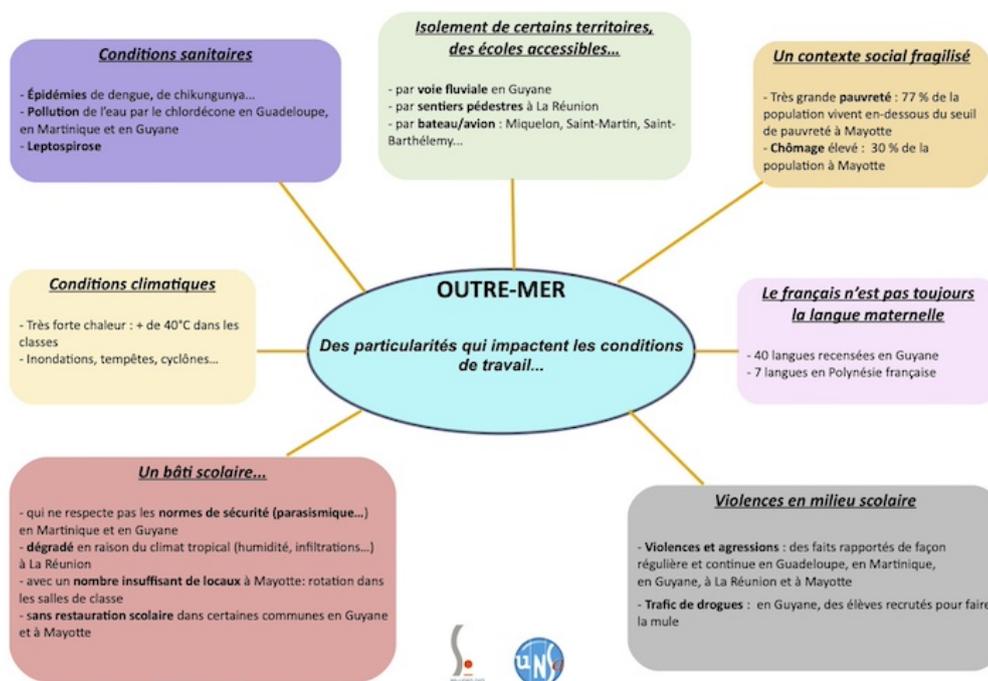
Conscient de cette préoccupation et de la nécessité de faire le bilan des conditions de travail actuelles pour agir sur celles-ci, le SE-Unsa a amorcé, cette année scolaire, un état des lieux des conditions de travail des AED, AESH, CPE, enseignants et PsyEN.

Le choix a été fait de débiter cet état des lieux dans les territoires ultramarins en raison d'une part de leurs conditions de travail bien souvent extrêmes, et d'autre part de leur singularité qui donne une riche matière à réflexion pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels, y compris sur le territoire hexagonal.

Les premiers éléments de cet état des lieux du SE-Unsa dans les DROM-COM montrent que les conditions climatiques, sanitaires, économiques, sociales et culturelles impactent les conditions de travail, y compris le bâti et le climat scolaire.

Tour d'horizon des particularités qui impactent les conditions de travail en Outre-mer.

[\(Cliquer pour agrandir au format PDF\)](#)



Pour vous emparer de vos conditions de travail, le SE-Unsa vous propose :

- son expertise et son écoute ;
- des informations pour mieux appréhender vos conditions de travail ;
- des conseils pour agir plus facilement sur celles-ci ;
- des communications personnalisées au regard de votre situation ;
- des fiches spécifiques pour aller plus loin.

Conditions de travail : la singularité des DROM-COM

Pour bénéficier de l'accompagnement *Mes conditions de travail : je m'en empare avec le SE-Unsa*, il suffit de [compléter le formulaire en ligne](#) !